

PRIX DES ROMANCIERES

Prix littéraire – édition 2015

Prix littéraire créé en 1999 lors de la 16^e édition de la Foire du Livre de Saint-Louis, en partenariat avec le Conseil Régional d'Alsace et la ville de Saint-Louis.

Le Jury est composé de femmes écrivains et d'artistes de renom.

Martine Martine

Carole Duplessy-Rousée

Marie Joséphine Strich

Corinne Javelaud

Frédérique Volot

Michèle Kahn **vice-présidente**

Il est présidé par **Jacqueline Monsigny**

Le Prix est doté d'un montant de 3 000€ et récompense un auteur de roman grand public **écrit en français** et paru au cours de la saison littéraire 2014/2015.

Le lauréat (e) sera présenté officiellement au public lors d'une réception au Berkeley à Paris, le avril 2015. Il recevra son prix au cours de l'inauguration de la 32^e Foire du Livre de Saint-Louis le avril 2015.

Les lauréats précédents sont :

Alphonse Boudard : *Chère Visiteuse* 1999

Amin Maalouf : *Le périple de Baltassar* 2000

Gilbert Sinoué : *Des jours et des nuits* 2001

Clémence de Bieville : *La Bonne aventure* 2002

Dan Franck : *Les enfants* 2003

Vladimir Fédorowski : *Les deux sœurs* 2004

Daniel Picouly : *Le cœur à la craie* 2005

Gonzague Saint-Bris : *L'enfant de Vinci* 2006

Pierre Charras : *Bonne nuit doux prince* 2007

Isabelle Alonso : *L'Exil est mon pays* 2007 (ex aequo)

Jacques Expert : *La femme du monstre* 2008

Alexandra Lapierre : *Tout l'honneur des hommes* 2009

Audrey Claire : *le vent amer :une femme face à Wall Street* 2010

Patrick de Carolis : *la dame du Palatin* 2011

Nicolas d'Estienne d'Orves : *l'enfant du premier matin* 2012

Didier van Cauwelaert : *la femme de nos vies* 2013

Jérôme Garcin : *Bleu horizon* 2014

../..

Un prix spécial du Jury a été attribué à Bernard Clavel pour l'ensemble de son œuvre lors de la Foire du Livre de Saint-Louis en 2003, 20^e édition dont il fut l'invité d'honneur.

Règlement du Prix littéraire des Romancières 2015

Ce prix parrainé par le Conseil régional et la ville de Saint-Louis est doté d'un montant de 3 000€, il récompense un auteur (e) de roman **écrit en français** et paru pendant la saison littéraire 2014/2015

- Les membres du jury qui désignent les titres des romans qu'elles souhaitent voir entrer dans la sélection.

- Une première désignation des titres sélectionnés se déroulera le 26 février 2015 et ce seront six romans qui participeront à la sélection définitive pour l'attribution du Prix des Romancières.

- Il est à noter que les écrivains (e) édités à compte d'auteur ne peuvent concourir. Les romans sont à envoyer aux membres du Jury dont l'adresse figure sur la liste jointe avant le

- Les écrivains (e) dont le roman participe à la dernière sélection sont invités à la Foire du Livre de Saint-Louis.

- Le lauréat (e) du Prix sera proclamé le 9 avril 2015 au Berkeley, avenue Matignon, à Paris, il recevra officiellement son Prix lors de l'inauguration de la Foire du Livre de Saint-Louis le vendredi 24 avril 2015 à 19 heures. **La présence du lauréat (e), est indispensable lors de la remise du prix à la Foire du Livre de Saint-Louis.**

Tout renseignement complémentaire concernant le prix, (demande de règlement, d'adresse des membres du jury, etc.) est à demander à

Francine Legrand

Secrétaire générale du Prix

Médiathèque le Parnasse

rue Théo Bachmann

68300 Saint-Louis

06.22.24.25.65

francine.legrand1@orange.fr